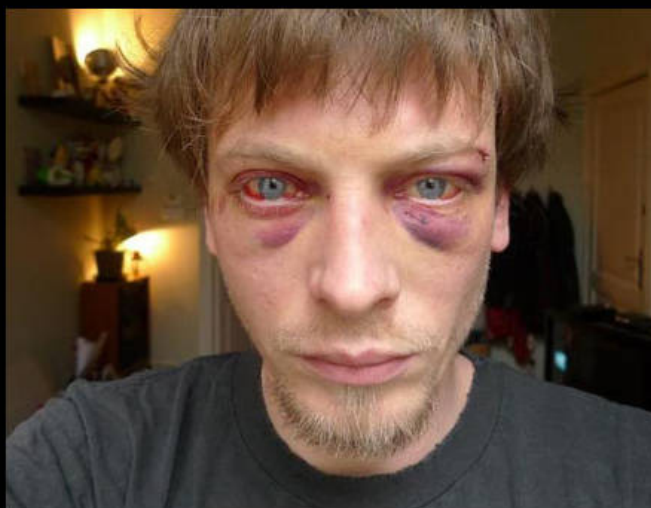


# Tabassé par la police, Nicolas porte plainte

Faits divers (/actu/faits)

Florence Scherpereel

Publié le 28-02-13 à 07h10 - Mis à jour le 28-02-13 à 07h35



◀1

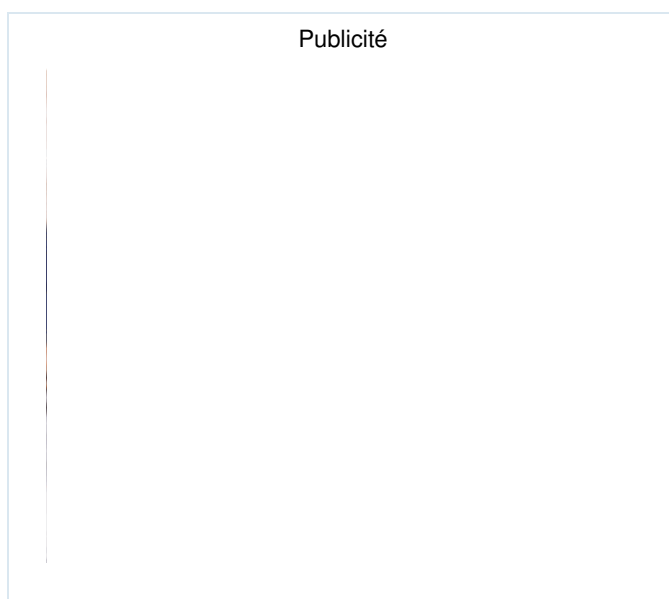
**Hématomes au visage, traces de strangulation, coquards, chevilles meurtries : Nicolas se dit victime de “*violence policière gratuite*”**

**BRUXELLES** La soirée God Save The 90's se terminait ce dimanche vers 5 h 30 du matin, rue Duquesnoy, dans le centre-ville de Bruxelles. Nicolas Gerkens, un artiste bruxellois de 33 ans, veut passer une dernière fois aux toilettes mais il se heurte “à l'agressivité” d'un agent de sécurité.

Et la situation dégénère... *“Les petits cons comme toi, on les mate , m’a dit l’un des videurs, lorsqu’ils m’ont foutu dehors, moi et ma copine, qui au passage a pris un coup à la tête.”*

Le designer reconnaît avoir un peu bu, mais *“je me défendais, je n’ai pas été agressif spontanément”* . Sa copine retourne demander des comptes sur le coup qui lui a été porté, et c’est Nicolas qui se voit mettre par terre par trois videurs – dont une femme.

C’est alors qu’une patrouille de police débarque, attirée par le brouhaha. Selon Nicolas, ils l’ont rapidement menotté : *“Je ne suis pas un costaud. Je me suis un peu débattu mais sans plus car je ne comprenais pas pourquoi on m’embarquait.”*



Quelques moqueries et plusieurs *“Ta gueule”* plus tard, le voilà enfermé dans une cellule. *“Après m’avoir demandé de me déshabiller puis de me rhabiller, les policiers se sont déchaînés sans aucune raison. Ils m’ont donné des coups et des baffes au visage. Un des policiers m’a également étranglé ! Je n’arrêtais pas de demander pourquoi j’étais là, que je n’avais rien fait de mal.”*

L’avocat de Nicolas, Me Simon Menschaert, décrit les blessures : *“Traces de strangulation, deux coquards, hémorragie à la cornée, chevilles qui ont triplé de volume, hématome dans le ventre, etc.”*

Du côté de la police, on estime avoir *“fait usage de la contrainte”* , pour maîtriser un individu *“très agressif”* , qui avait *“volontairement frappé une femme agente de sécurité de la soirée et était ivre”* .

D'après la police locale, il a fallu quatre inspecteurs pour maîtriser Nicolas qui ne se montrait *"pas du tout collaborant"*. Et d'ajouter : *"Dans la foulée, le suspect a heurté le sol et s'est occasionné une blessure au niveau de l'arcade gauche, ainsi que diverses contusions."*

Nicolas assure pourtant qu'il a reçu des coups de plusieurs agents qui avaient pris le soin de mettre des gants, dans une cellule du commissariat... La suite ? Après ces péripéties, les policiers ont conduit le blessé à l'hôpital Saint-Pierre où il a été soigné. *"Il a été écroué à la prison communale en attendant qu'il cuve sa boisson et est reparti sans faire de déclaration"*, continuent les policiers dans le procès-verbal. *"Si on m'avait mis en cellule de dégrisement directement, j'aurais accepté"*, soutient le designer industriel, qui s'insurge contre *"cette violence policière gratuite"*.

Après avoir pu parler à son avocat par téléphone, *"j'ai signé des papiers, et je suis reparti vers 9 h 30. J'étais lessivé"*.

*"Sans doute a-t-il été quelque peu impertinent. Mais vous n'allez pas me faire croire qu'avec sa carrure il fallait quatre policiers pour le maîtriser. Et que ces hématomes au visage et les traces de strangulation proviennent d'une chute malencontreuse"*, conclut l'avocat qui a déposé plainte au parquet de Bruxelles et au comité P.

© La Dernière Heure 2013